

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

INITIÉE PAR



VISANT LES ACTIONS DE

MOD@LABS
mobile on demand

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE MODELABS GROUP**



Le présent document relatif aux autres informations de ModeLabs Group a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") le 18 juillet 2012, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et à l'article 6 de l'instruction AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de ModeLabs Group.

Le présent document complète la note d'information en réponse de ModeLabs Group sur laquelle l'AMF a apposé son visa sous le numéro n°12-358, en date du 17 juillet 2012, après qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de ModeLabs Group initiée par la société Bigben Interactive.

Des exemplaires du présent document ainsi que de la note d'information en réponse de la Société sont disponibles sur le site internet de ModeLabs Group (www.modelabs.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de ModeLabs Group, 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF	3
2.	INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ.....	3
2.1	CAPITAL SOCIAL	3
2.2	TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL.....	3
2.3	CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ ET NON ÉMIS	3
2.4	AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL	3
2.5	OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES ACTIONS	4
3.	ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE	4
3.1	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	4
3.1.1	Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions Bigben Interactive	4
3.2	DÉCLARATIONS CONCERNANT LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	4
3.3	CONFLITS D'INTÉRÊT	4
3.4	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	4
4.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ	5
4.1	INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ.....	5
4.2	ORGANIGRAMME POST DÉTOURAGE	5
4.3	FACTEURS DE RISQUE.....	5
4.4	INFORMATION SUR LES TENDANCES	5
4.5	PERSPECTIVES D'AVENIR	5
4.6	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	5
5.	INFORMATIONS FINANCIÈRES	6
5.1	COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2012.....	6
5.2	CHANGEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	6
5.2.1	Principales opérations intervenues depuis le dépôt du Document de référence	6
6.	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	6

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006, notamment l'article 5 (Autres informations concernant la société visée) de la Section 2 (Autres informations), concernant la présentation complète en référence à l'annexe I du règlement (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de ModeLabs Group ("ModeLabs Group" ou la "Société") figurent dans le document de référence de la Société pour l'exercice 2012 (exercice de 3 mois du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012 suite au changement de date de clôture) déposé auprès de l'AMF le 29 juin 2012 sous le numéro D-12-0674 (le "Document de Référence"), complété des informations présentes dans la note d'information en réponse établie par ModeLabs Group visée par l'AMF le 17 juillet 2012 sous le numéro 12-358 (la "Note en Réponse").

Ce document et le Document de Référence sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet de la Société (www.modelabs.com) et mis gratuitement à la disposition du public au siège social de la Société sis 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris.

Il est précisé qu'aucune modification majeure, nécessitant une mise à jour spécifique autre que les éléments indiqués ci-après, n'est intervenue depuis l'enregistrement du Document de Référence de la Société.

2. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Aucune modification substantielle n'a été apportée aux informations relatives au capital de la Société telles que mentionnées dans le Document de Référence et la Note en Réponse à l'exception de celles détaillées ci-après.

2.1 Capital social

A la date de la présente note, le capital social de la Société est constitué de 22.958.217 actions de 0,10 euro de valeur nominale soit 2.295.821,70 euros contre 22.871.155 actions au 31 décembre 2011 soit 2.287.115,50 euros.

L'augmentation de capital de 87.062 actions sur la période résulte de l'exercice d'options de souscription et de la réalisation définitive d'une augmentation de capitale d'un montant nominal de 8.706,20 euros en date du 27 avril 2012.

2.2 Titres non représentatifs du capital

A la date du présent document, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

2.3 Capital social autorisé et non émis

Voir paragraphe 6.9 de la Note en Réponse.

2.4 Autres titres donnant accès au capital

Voir paragraphe 17.2. du Document de Référence.

2.5 Opérations de la Société sur ses propres actions

Comme stipulé au chapitre 3 de la Note en Réponse, la Société s'est engagée à ne pas apporter à l'Offre les 164.968 actions qu'elle détient.

Par ailleurs, le contrat de liquidité et le contrat de rachat d'actions visés au paragraphe 6.3.1 de la Note en Réponse ont été suspendus à la demande de la Société depuis juin 2011.

3. ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE

Aucune modification n'a été apportée aux informations relatives à l'administration et à la direction de la Société telles que mentionnées au chapitre 14 du Document de Référence.

3.1 Rémunération et avantages

Il est rappelé que l'assemblée générale en date du 23 mai 2012 a décidé de fixer à 97.500 euros le montant global des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2011.

Les autres éléments composant la rémunération des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont détaillés au chapitre 15 du Document de Référence.

3.1.1 Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions Bigben Interactive

Aux termes du Protocole d'Accord signé le 20 mai 2011, Bigben Interactive s'est engagé à ce que soit proposé, chaque année et jusqu'au 31 décembre 2013 au plus tard, un nombre total de 50.000 actions gratuites ou options donnant droit à la souscription ou l'achat d'autant d'actions Bigben Interactive pour les salariés de ModeLabs Group et de ses filiales à la date de cette décision d'attribution.

Ces attributions gratuites d'actions et/ou d'options d'achat ou de souscription d'actions Bigben Interactive seront réalisées dans les conditions légales et selon les modalités (notamment d'exercice) actuellement en vigueur au sein de Bigben Interactive, après concertation avec le représentant légal de ModeLabs SA (Monsieur Alain Zagury) qui siègera au Conseil d'administration de Bigben Interactive. Cet engagement s'inscrit dans la politique d'intéressement des salariés du Groupe et le président du Conseil d'administration de Bigben Interactive, Monsieur Alain Falc, a pris l'engagement de recommander à ses actionnaires de voter, à chaque fois que cela sera nécessaire, les autorisations correspondantes pour permettre lesdites attributions.

3.2 Déclarations concernant les organes d'administration et de direction

Voir chapitres 14, 15 et 16 du Document de Référence.

3.3 Conflits d'intérêt

Voir chapitres 14.2 et 16.2 du Document de Référence.

3.4 Gouvernement d'entreprise

Voir chapitre 16 du Document de Référence.

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ

4.1 Informations relatives à l'activité de la Société

Les activités de la Sociétés sont décrites au chapitre 6 du Document de Référence.

4.2 Organigramme post Détourage

Voir chapitre 7 du Document de Référence.

4.3 Facteurs de risque

Voir chapitre 4 du Document de Référence.

4.4 Information sur les tendances

Voir chapitre 12 du Document de Référence.

4.5 Perspectives d'avenir

L'activité de l'exercice a débuté en forte accélération avec un niveau élevé de croissance au 1^{er} semestre calendaire compte tenu d'un niveau exceptionnel dans la distribution de Smartphones, et la poursuite de la dynamique des accessoires.

La progression des ventes de la branche Accessoires est notamment portée par le succès croissant des produits de licensing à forte valeur ajoutée (Kenzo, Quiksilver, Eden Park...). Par ailleurs, le lancement des premiers accessoires Le Tanneur a reçu un bon accueil augurant de très bonnes performances commerciales pour les prochains mois.

Sur le segment des Accessoires pour Smartphones, ModeLabs va accroître son offre Colorblock (enceintes de voyage, prises, ...), lancer de nouveaux produits de licensing et distribuer de nouvelles marques (Mini, Guess, ...).

L'activité de distribution de Mobiles a été exceptionnellement dynamisée au 1^{er} semestre par l'arrivée du 4^{ème} opérateur en France et le succès des Smartphones et mini-tablettes de Samsung. Fort de son positionnement de leader et de ses partenariats avec les constructeurs de premier plan, ModeLabs a pu réaliser sur ce début d'année d'importantes opérations commerciales avec des Smartphones et tablettes fortement sollicités par le marché. L'activité de distribution de mobiles devrait revenir à un rythme de croissance normalisé après deux trimestres exceptionnellement dynamiques.

Le nouvel ensemble ModeLabs / Bigben Interactive a mis en place les premières synergies en matière d'Accessoires sur le dernier trimestre de l'exercice clos au 31 mars 2012 : d'abord avec la rationalisation des Approvisionnements, puis avec la conception d'un produit commun (casque audio) et les premiers référencements des gammes ModeLabs en Allemagne et en Espagne via le réseau Bigben Interactive.

4.6 Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun litige ou fait exceptionnel, autre que ceux visés dans le Document de Référence (voir chapitre 20.7), susceptible d'affecter de manière significative l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de ModeLabs Group.

5. INFORMATIONS FINANCIERES

Aucune modification substantielle n'a été apportée aux informations financières de la Société telles que mentionnées dans le Document de Référence sur l'exercice de 3 mois clos au 31 mars 2012.

5.1 Comptes consolidés au 31 mars 2012

Voir paragraphe 20.2 du Document de Référence.

5.2 Changements intervenus depuis le dépôt du Document de Référence

5.2.1 Principales opérations intervenues depuis le dépôt du Document de référence

Aucune opération significative n'est intervenue depuis le dépôt du Document de référence.

6. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document qui a été déposé le 18 juillet et qui sera diffusé le 19 juillet 2012, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, et par l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF, dans le cadre de l'offre initiée par Bigben Interactive et visant les actions de Modelabs Group. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Les comptes de l'exercice de 3 mois clos au 31 mars 2012, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurants en pages 128 et 148 du Document de Référence et qui comportent une observation dans le rapport sur les comptes consolidés au titre d'un manquement de certaines informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'activité ainsi qu'aux engagements sociétaux prévues par les articles R.225-105 et R.225-105-1 du Code de commerce ».

Paris, le 18 juillet 2012

Alain Falc

Président du Directoire